

---

# La lettre du Maire

---

n° 51 - mai 2019

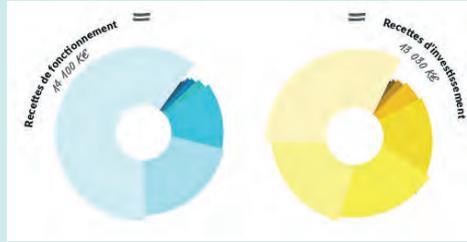
# Sommaire

## Actus

pages



**Restructurer la communication**  
pages 4- 7



**Budget - pages 8-9**



**Les travaux du centre-ville**  
page 10



**Les nouveaux locaux du CLAE de R. Sudre élémentaire !** - page 11



**Le printemps de la concertation est lancé !** - page 14



**Piscine municipale... nouveau plouf !** - page 17

## Retour en images

pages



**Les news du CMJ**  
pages 22-23



**La free library**  
page 24

## A venir

pages



**Été 2019 à l'espace jeunes**  
page 26

Directeur de publication : E. Thibault. Comité de rédaction : P. Espuny, F. Costes, M. Garonzi, G. Franck. Maquette et mise en page : L. Pelfort. Crédit photo : photothèque mairie, Freepik, Unsplash. Impression : Imprimerie du Pastel - 31250 Revel  
Tirage : 6 000 exemplaires. Ce document est imprimé sur du papier répondant aux normes du label FSC®.

# Éditorial du Maire

Chers Lecteurs,

Le monde change !!  
Notre façon de communiquer aussi ...

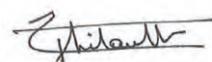
Bien sûr la lettre du maire vous sera toujours distribuée avec attention et fidélité, cependant de nouvelles technologies en la matière vous seront présentées dans les pages qui suivent...

L'équipe « communication » a pensé et élaboré pour vous de nouveaux outils qui, dans l'instant, vous permettront de tout savoir ... et de tout dire ! Pour le pire et le meilleur diront certains.

Je veux bien croire que la raison et le pragmatisme l'emporteront le plus souvent sur la passion et l'impulsion... et que ces pratiques, que nous mettons à votre disposition, seront utilisées à bon escient dans le respect de chacun.

Je vous souhaite un très bel été et de bons moments à vivre ensemble.

*Cordiales salutations,*



**Etienne THIBAUT**

# Le mot du Sénateur



Chers Amis,

Après avoir obtenu l'inscription de notre commune parmi les 222 villes bénéficiaires du programme « Action cœur de ville », je vous informe que notre territoire augmenté des intercommunalités de proximité, sous l'appellation « Castres/Revel/Castelnaudary » est inclus dans les 10 territoires d'Occitanie faisant partie des 136 territoires d'industrie retenus au niveau national.

A l'issue du dépôt de mes rapports au Sénat en 2011 sur la « Ré-industrialisation du pays » et en 2018 sur « Faire gagner la France, dans la compétition industrielle du pays », j'ai œuvré à ce que notre territoire du Grand Lauragais puisse bénéficier d'éléments déterminants pour son avenir.

Membre depuis 2015 du Conseil national de l'industrie, renouvelé en février dernier, je me mobilise afin de ne pas manquer un rendez-vous majeur pour notre pays, pour notre territoire ! Cela donnera la possibilité de relocaliser un certain nombre d'emplois et d'activités.

*Bien à vous,*



**Alain CHATILLON**

## RESTRUCTURER LA COMMUNICATION POUR ÊTRE PLUS PERFORMANT !

### Un nouveau site internet, de multiples possibilités !

Moderniser la communication en s'appuyant sur un site internet performant, c'est le choix fait par l'équipe municipale. Les nouveaux services proposés : démarches en ligne, portails association et entreprise, agenda participatif... sont autant de nouvelles fonctionnalités à découvrir. Véritable vitrine de notre ville, il permettra de valoriser les multiples acteurs qui font vivre Revel et de favoriser le dialogue.

#### Un site revu et modernisé

Le site internet de la ville était vieillissant et n'était plus adapté aux habitudes de consultation des internautes. Les standards du web évoluent très vite et la redynamisation de la ville devait se traduire également sur internet. La nouvelle esthétique du site, avec de grands visuels, permet de donner une image beaucoup plus dynamique et moderne de Revel.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, la consultation du Web via mobiles et tablettes est en constante augmentation. Afin de répondre aux attentes de ces utilisateurs, le nouveau

site internet sera « responsive design ». Faire un site internet responsive permet un développement optimisé pour tous les supports connectés : ordinateurs, tablettes et smartphones. On parle même du principe de « mobile first » : on réfléchit le site en priorité pour une utilisation sur les mobiles. La lecture est ainsi facilitée pour l'internaute et sa navigation rendue plus intuitive.

#### Une navigation simplifiée

Penser à vous informer de tous les services que la mairie vous propose, c'est bien ; mais le faire avec une démarche

centrée sur l'utilisateur, c'est mieux. Cette approche nous a permis de mieux identifier les attentes des utilisateurs. Nous avons élaboré ainsi une interface qui répondra aux besoins de tous :

- moteur de recherche performant,
- navigation par profil,
- zone en 1 clic,
- cartographie,
- mise en valeur des publications et des images,
- abonnement à la newsletter,
- social wall (réseaux sociaux)...

Les multiples accès permettent à chacun de trouver facilement l'information recherchée, en utilisant ses outils

préférés. Dorénavant, il est également possible de classer vos pages préférées dans un bloc-notes personnalisé et d'y avoir ainsi un accès direct à la prochaine connexion.

### Des contenus riches et accessibles

Lors de la refonte du site, nous avons accordé une attention particulière au choix des mots, à la hiérarchisation des contenus, à l'utilisation des photos et images... Cela permet d'optimiser le référencement du site sur les moteurs de recherche et d'augmenter la visibilité du site.



L'objectif de la refonte est de **rendre le site agréable et accessible pour tous !**

Nous respectons les normes W3C comme la loi l'impose à tous les sites de collectivités territoriales. Cela permet de rendre le contenu du site exploitable par n'importe qui :

- quel que soit son handicap (visuel, auditif, moteur...)
- quel que soit le matériel utilisé

pour y accéder (ordinateur, mobile, tablette, navigateur Internet, logiciel spécialisé...).

Concrètement, le respect de ces normes permet à une personne malvoyante d'écouter le contenu des pages à l'aide d'un logiciel vocal, à un handicapé moteur de naviguer sans utiliser sa souris ou à une personne malvoyante de grossir les textes des pages.

### Un agenda complet et partagé

Afin de vous apporter des informations complètes sur les animations organisées dans la ville, nous partagerons la base de données de l'office de tourisme.

Cela nous permettra d'être plus efficaces ensemble et d'avoir une seule source de données fiables. En mutualisant ces données, nous gagnerons du temps qui pourra être attribué à d'autres missions complémentaires.

### Créer votre compte FranceConnect

FranceConnect est un dispositif qui permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant (ameli.fr, impots.gouv.fr...).

Vous pourrez ainsi réaliser vos démarches en ligne avec un seul et même identifiant sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) : demandes d'actes d'état civil, recensement, inscriptions sur les listes électorales...

### Des espaces dédiés aux associations et aux entreprises

La richesse de notre territoire est créée par nos partenaires, et notamment le tissu économique et associatif de la ville. Afin de mettre en valeur la diversité des acteurs, nous avons créé un espace réservé que chacun pourra personnaliser (voir page suivante). L'internaute trouvera ainsi sur un seul site l'ensemble des acteurs du territoire. **Une bonne occasion de montrer que tous ensemble nous sommes plus forts !**

Le site est en construction permanente. Nous l'alimenterons et l'enrichirons au fur et à mesure de vos attentes, vos remarques et besoins. N'hésitez pas à nous dire ce qui vous plaît (ou pas) !

**Cet outil ne sera performant que s'il est co-construit !**

## Nos réseaux sociaux



### Facebook

Vous aimez votre ville ? Dites-le en vous abonnant à la page Ville de Revel. Vous y trouverez des informations pratiques et des actualités :

- travaux et aménagements,
- informations sur les services,
- événements,
- inaugurations...

[facebook.com/VilledRevel](https://facebook.com/VilledRevel)



### Instagram

C'est le réseau social de la photo. Etant donné le cadre magnifique dans lequel nous vivons, il nous semblait tout à fait adapté de nous lancer.

Créée en avril 2019, l'Instagram de la ville met en valeur le patrimoine territorial et le cadre de vie :

- architecture,
- sites remarquables
- immersion au sein des services municipaux
- présentation des événements du week-end...

Aidez-nous à lancer la page en partageant vos plus belles photos avec le hashtag\* #villederevel !

[instagram.com/VilledRevel](https://instagram.com/VilledRevel)



### Twitter

Vous souhaitez connaître les projets et les nouveaux équipements publics ? Suivez-notre page Twitter pour découvrir :

- les grands projets de la ville,
- les conventions et partenariats
- les réunions publiques...

Hashtag\* officiel : #VilledRevel

En recherchant le #VilledRevel, vous découvrirez tous les contenus publiés sur Twitter faisant référence à la ville.

[twitter.com/VilledRevel](https://twitter.com/VilledRevel)



### YouTube

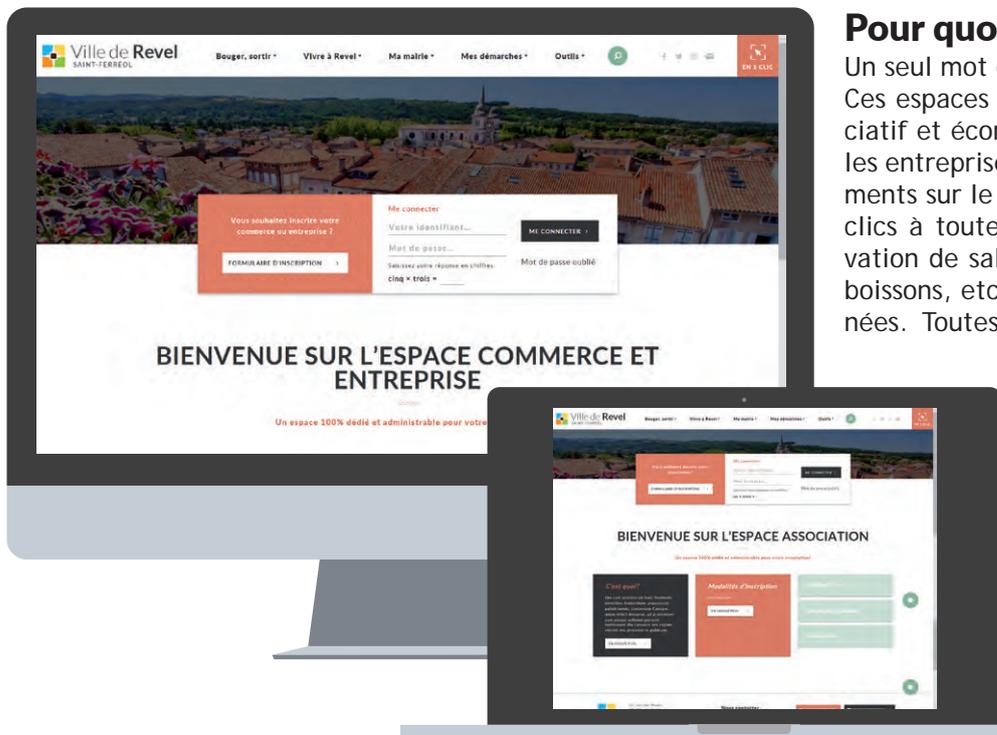
Pour découvrir quelques vidéos de la ville, rendez-vous sur la chaîne YouTube Mairie de Revel.

**cherchez Mairie de Revel sur [www.youtube.com](http://www.youtube.com)**

\* Les hashtags permettent de lier les publications décrivant un même événement, un même lieu, un même thème...

## Les espaces association et commerce-entreprise

Ces deux espaces distincts permettent une grande autonomie des utilisateurs. Pour votre première connexion en tant qu'association ou entreprise reveloise, vous devrez d'abord remplir un formulaire en ligne qui vous permettra d'accéder à vos identifiants. Une fois ces identifiants en main, à vous de jouer !



### Pour quoi faire ?

Un seul mot d'ordre : la **VISIBILITE** !

Ces espaces visent à mettre en valeur le tissu associatif et économique de la ville ! Les associations et les entreprises pourront mettre en ligne leurs évènements sur le site de la ville, avoir accès en quelques clics à toutes leurs démarches (demande de réservation de salles, demande de subventions, débit de boissons, etc.) et mettre facilement à jour leur données. Toutes les associations et entreprises recensées sur ces espaces seront également visibles dans l'annuaire et sur les cartes interactives du nouveau site. Ainsi, les internautes qui chercheront les activités qu'elles proposent ne manqueront pas de les trouver !

## Vous accompagner dans vos démarches

### Des espaces informatiques en libre service

#### A la médiathèque

Si vous n'êtes pas équipé à domicile ou que vous ne vous sentez pas à l'aise avec les démarches en ligne, rendez-vous à l'espace informatique de la médiathèque. 4 ordinateurs sont mis à votre disposition et un animateur est disponible pour vous accompagner dans vos démarches administratives, créations de compte mail, recherches...

L'accès est gratuit sur présentation de la carte adhérent dans la limite de 1h / jour / personne, aux heures d'ouverture au public.

Vous pouvez connecter vos supports numériques (clé USB ou carte mémoire) après vérification par l'animateur afin d'éviter la propagation de virus.

#### Au CCAS

Un poste informatique en libre service est également disponible dans le hall d'accueil du CCAS. Il est disponible tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

### Au « 12 ~ Espace Intercommunal de Services »

Une offre de service en fonction des besoins locaux et des partenariats tissés sur le territoire

La Maison de services au public (MSAP) Lauragais Revel Sorèzois met à disposition des équipements bureautiques pour accéder aux plateformes des partenaires POLE EMPLOI et CARSAT.

Un accompagnement est prévu pour toutes ces démarches administratives et pour l'utilisation des services et outils numériques.

12 avenue de Castelnaudary - 31250 Revel

- du lundi au vendredi : 9h/12h
- lundi, mercredi et vendredi : 13h30/16h30

Toutes les informations sur le site de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois [www.revel-lauragais.com](http://www.revel-lauragais.com) !



## Quelles fonctionnalités ?

Ces espaces 100% administrables par les usagers offrent plusieurs fonctionnalités :



### METTRE A JOUR SA FICHE

C'est grâce à elle que les associations ou les entreprises apparaîtront dans les résultats de recherche ou sur la carte interactive du site la ville ! On y retrouve les informations de base comme le nom de l'organisation, sa localisation, son activité ou encore son contact.



### PUBLIER UN EVENEMENT

L'évènement enregistré sur la plateforme sera ensuite validé et mis en ligne dans l'agenda de la ville. Cette fonctionnalité facilitera le recensement de toutes les manifestations organisées à Revel !



### ACCEDER A SES DEMARCHES

Un accès simplifié à toutes les démarches a été créé. Vous pourrez ainsi remplir vos formulaires en ligne et gagner du temps !

Rendez-vous dès à présent sur [www.mairie-revel.fr](http://www.mairie-revel.fr) pour vous inscrire à votre espace dédié ! Un mode d'emploi vous y attends pour faciliter votre première inscription et vous aider à faire vos premiers pas.



## @ateliers informatiques

Lutter contre la fracture numérique, favoriser l'accès aux droits et à l'autonomie est une des missions du centre social « Monique Culié ».

Depuis mars 2019, le centre social propose des ateliers informatiques sous deux formes différentes :

- un atelier d'1h30 pour débutants le vendredi matin à la médiathèque hors période de vacances scolaires. Chaque mois un thème est proposé afin d'acquérir un « bagage » numérique minimum (ouvrir une boîte mail, gérer un mail, créer et ouvrir un dossier photos, envoyer des photos par mail, les enregistrer, transférer des photos sur clé USB...)
- un soutien personnalisé d'1h pour se perfectionner lorsque les bases en informatique sont déjà acquises. Cet atelier a lieu au centre social le jeudi matin.

### Comment en bénéficier ?

- les ateliers sont réservés aux revélois et aux habitants de la communauté de communes Lauragais Revel Sorézois
- vous devez être adhérent au centre social (5 € de frais d'adhésion)
- vous devez vous acquitter d'une participation de 3 € pour 3 ateliers d'1h30 ou de 1 € pour le soutien individuel.

Inscrivez-vous ➡ 05 62 71 32 71 ou [accueil@ccas-revel.fr](mailto:accueil@ccas-revel.fr)





## Quelques explications... pour mieux comprendre un budget communal

Le **budget primitif** est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'année. Il s'agit de la première décision budgétaire prise par le conseil municipal. Il doit être voté avant le 15 avril.

Il comporte **deux sections** :

- La section de **fonctionnement** : opérations de dépenses et de recettes liées à la gestion courante de la commune (produits et charges récurrentes).
- La section d'**investissement** : dépenses et recettes liées aux programmes d'investissement. Ces opérations enrichissent le patrimoine communal (achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...). Cette section comprend également le remboursement du capital des emprunts.

Dans les 2 mois précédents l'examen du budget primitif, un **débat** est organisé au cours duquel est présenté un **rapport sur les orientations budgétaires**, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Des ajustements de crédits votés au budget primitif sont parfois nécessaires. Au cours de l'année, ces ajustements prendront la forme de **décisions modificatives** qui doivent, comme le budget primitif, respecter le **principe de l'équilibre budgétaire**.

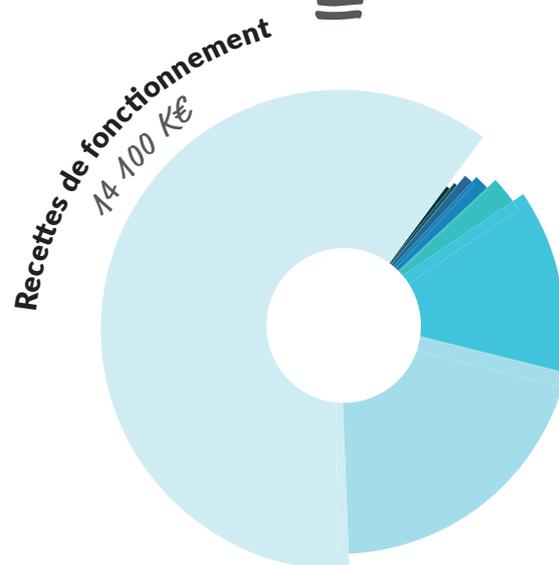
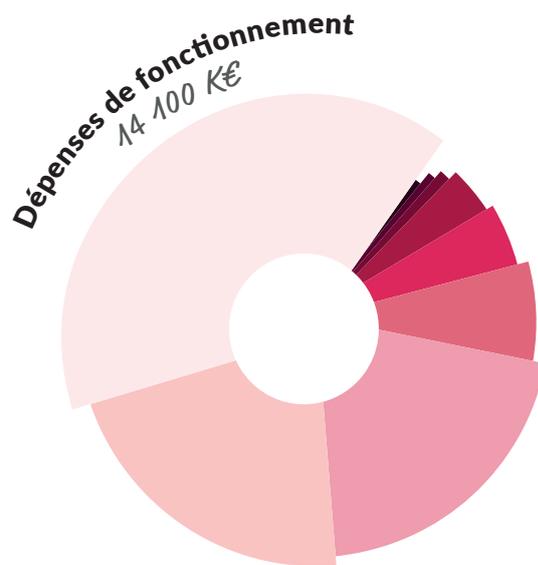
Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice sont regroupées dans un document de synthèse : le **compte administratif**.

Dans les deux pages : 1 K€ = 1 000 €

### Le budget primitif 2019 en détails

Charges de personnel et frais assimilés	5 678 K€
Virement à la section d'investissement	3 024 K€
Charges à caractère général	2 900 K€
Autres charges de gestion courante	1 012 K€
Opérations d'ordre de transfert entre sections	626 K€
Dépenses imprévues	600 K€
Charges financières	121 K€
Atténuations de produits	77 K€
Charges exceptionnelles	62 K€

Impôts et taxes	8 585 K€
Résultat reporté 2018	2 963 K€
Dotations et participations	1 857 K€
Produits de services	344 K€
Autres produits de gestion courante	172 K€
Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 K€
Produits financiers et exceptionnels	31 K€
Atténuations de charges	30 K€



Le budget primitif 2019 voté le 29 mars dernier s'équilibre à hauteur de 27 130 K€ (soit 14 100 K€ en fonctionnement et 13 030 K€ en investissement). Ce budget s'inscrit dans la continuité des budgets précédents avec notamment la poursuite des travaux de requalification du centre-ville et la réhabilitation du groupe scolaire Roger Sudre.

### Comparaison de ratios du budget de la ville avec ceux de sa strate démographique \*

Avec le changement de régime fiscal de la communauté de communes, la ville appartient depuis 2017 à la strate des communes de 5 à 10 000 habitants membres d'un groupement à Fiscalité Professionnelle Unique.

	Ville de Revel		Strate	
	2016	2017	2016	2017
Charges de personnel	511	518	579	536
Dépenses d'équipement	329	428	373	298
Epargne nette	179	258	95	96
Encours de la dette	437	560	1089	849

\* Valeurs moyennes exprimées par habitant

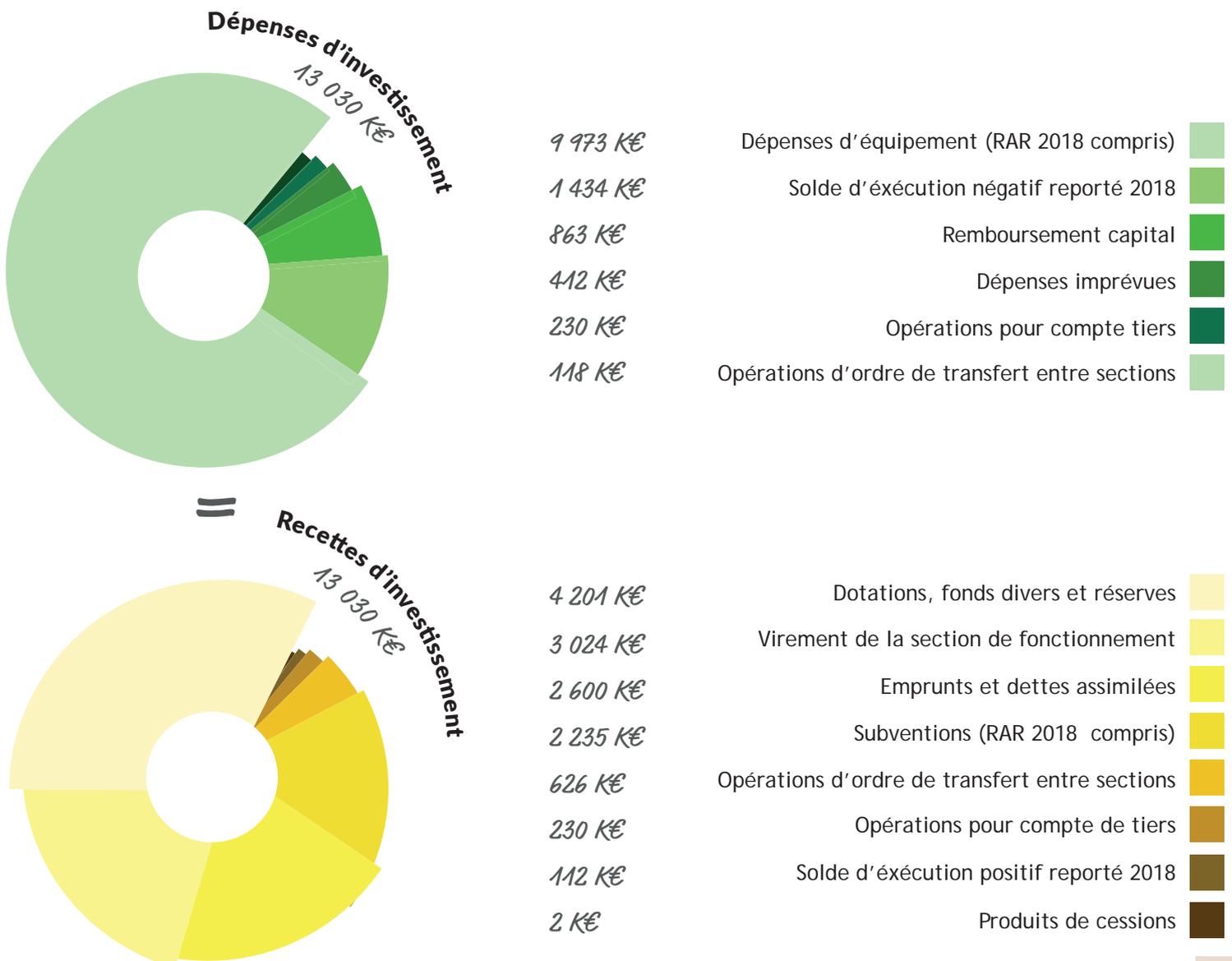
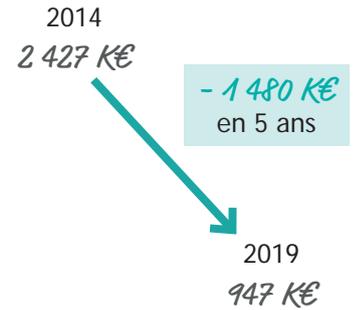
### Dotation globale de fonctionnement (DGF)

La DGF est une dotation versée par l'Etat selon certains critères prédéfinis tels que la population, le potentiel fiscal et l'effort fiscal notamment.

Les raisons de cette baisse sont diverses :

- participation de la commune au redressement des finances publiques de 2015 à 2017
- tranfert d'une compensation à la Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois suite à son changement de régime fiscal en 2017
- éligibilité de la commune à un système de dotation de solidarité moins favorable suite au franchissement du seuil des 10 000 habitants DGF en 2018

Malgré une nouvelle baisse de la DGF en 2019 de 179 K€, la commune a décidé de ne pas augmenter les taux des trois ménages.



# Requalification de l'espace public

## Focus sur la place centrale

Le début d'année 2019 a lancé la poursuite des travaux autour de la place centrale. Ce lieu emblématique, espace de rencontres et d'animations fait donc peau neuve. Toute la place est concernée par cet aménagement avec le respect des délais du calendrier de réalisation.

Pendant toute la durée des travaux, la place centrale est ouverte à la circulation mais quelques changements de sens ont pu avoir lieu selon les secteurs de travaux. Le stationnement est aussi toujours possible. Des panneaux d'indications et des équipements facilitant la compréhension du chantier ont été installés. Ces installations permettent ainsi d'assurer une accessibilité permanente aux commerces pendant la semaine et les jours de marchés. **Les commerçants restent ouverts durant toute la durée du chantier.**

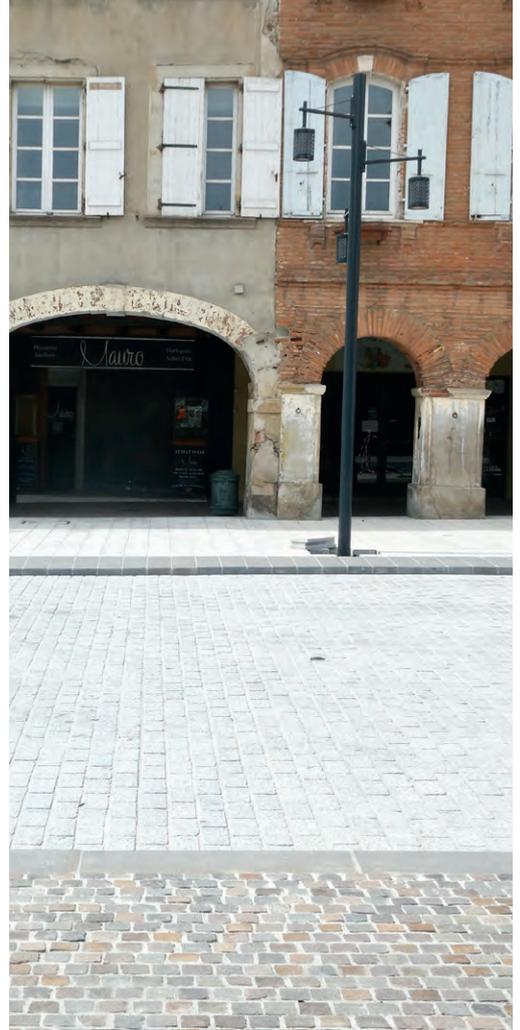
Les secteurs impactés par les travaux ont conduit à délocaliser une partie du marché autour de la place du Patty. Ce système de fonctionnement permet de déployer le marché sur un espace plus important tout en garantissant le même choix de produits.

L'équipe municipale souhaite remercier une nouvelle fois les commerçants pour leur compréhension de cette phase de chantier ainsi que l'accueil qu'ils ont réservé aux entreprises qui interviennent.

Les sociétés Eiffage et SOP ont d'ailleurs invité tous les commerçants, élus et agents communaux autour d'un apéritif dinatoire le vendredi 12 avril pour renouveler leurs remerciements.

Dans la conception du nouvel aménagement, les anciens arbres n'ont pas pu être conservés mais de nouveaux viendront prochainement végétaliser la place centrale dès la Saint-Catherine (25 novembre 2019), car comme le dit l'expression bien connue de tous : « à la Sainte-Catherine tout prend racine ».

Pour rappel, le chantier sera terminé avant la saison estivale sur 3 des côtés de la place (galeries du Midi, du Couchant et du Levant). Seule la galerie du Nord sera achevée courant du second semestre 2019 avec un début de travaux au mois d'octobre suivi d'une inauguration pour l'ensemble des travaux de la place centrale.



## Stationnement en zone bleue

De nombreuses rues de notre centre-ville sont réglementées par un stationnement limité dit en « zone bleue ». Cette réglementation a pour but d'éviter les stationnements prolongés, exclusifs et abusifs.

Ce dispositif est appliqué du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Les automobilistes doivent apposer un disque réglementaire indiquant l'heure d'arrivée sur l'emplacement de stationnement.

La durée maximale de stationnement est

- d'1h sur la place Philippe VI de Valois
- d'1h30 dans les rues de Dreuilhe, Marius Audouy, de Vauré, Victor Hugo, les contre-allées du boulevard de la République (de la rue M. Audouy à la rue du Temple), quelques places avenue de Castelnaudary et à proximité du rond-point de la Patte d'Oie.

**Attention : en raison des travaux, la durée maximale de stationnement place Philippe VI de Valois est portée à 30 minutes jusqu'à la fin du chantier.**

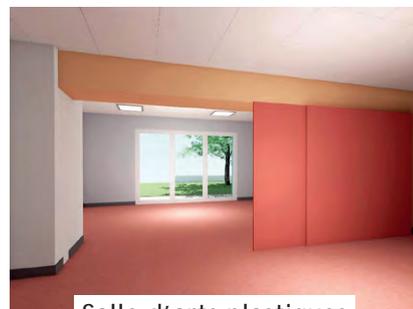
# Les nouveaux locaux du CLAE du groupe scolaire Roger Sudre



Les travaux de réhabilitation et d'extension des locaux affectés au CLAE avancent en respectant les délais prévus. La mise en service de ces nouveaux locaux est programmée pour la rentrée scolaire 2019-2020. Cependant dans un premier temps, une partie des locaux livrés servira de salles de classe car une nouvelle tranche de travaux, qui concernera le rez-de-chaussée du groupe scolaire, s'étendra sur 2019-2020. Ce sera l'occasion de réhabiliter et de créer de nouveaux locaux pour le temps scolaire.



Accueil



Salle d'arts plastiques



Salle d'activités



Salle de musique

## Attention aux travaux non déclarés !

Tous travaux de construction ou de modification de l'aspect extérieur sont soumis à autorisation. Il est donc nécessaire de s'informer préalablement sur les règles applicables.

Tout type de construction est soumise à l'obtention préalable d'une autorisation dès 5 m<sup>2</sup> (ou plus) d'emprise ou de surface plancher créée. Le type d'autorisation est conditionné par la nature et l'objet des travaux :

- les constructions de type abri de jardin, piscine, travaux sur façade, peinture, changement de menuiseries, nouveau percement sont soumises à une **déclaration préalable**
- les constructions plus importantes comme les maisons individuelles, les garages... nécessitent l'obtention d'un **permis de construire**.

De plus, en cas de modifications de l'aspect extérieur ou de changement de destination, une déclaration préalable faisant état des modifications prévues doit être déposée en mairie. Cette déclaration est parfois soumise

à l'avis de l'Architecte de France (ABF). Ce dernier peut émettre des prescriptions pouvant modifier votre projet sur la qualité des matériaux et des couleurs. C'est effectivement le cas sur le périmètre de visibilité du beffroi où une qualité architecturale est à conserver en adéquation avec le style de la place.

Afin de vous conseiller et vous accompagner, M. Mourareau, architecte des Bâtiments de France, fait une permanence en mairie de Revel tous les deux mois. Les prochaines dates sont les jeudis 16 mai, 18 juillet, 19 septembre et 21 novembre, de 9h30 à 12h. Prenez rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie.

**LES TRAVAUX DOIVENT DEBUTER APRES RECEPTION DE L'AUTORISATION ET EN RESPECTANT LES DELAIS DE RECOURS.**

Le fait d'effectuer des travaux soumis à autorisation sans les avoir préalablement déclarés est constitutif d'une infraction pénale et peut faire l'objet de poursuites. Dans le cadre de travaux non déclarés et réalisés par un professionnel, l'entreprise peut également faire l'objet de poursuites pour défaut d'information aux particuliers.

De plus, le dépôt d'une autorisation en mairie n'est pas synonyme d'accord, l'administration doit fournir un arrêté autorisant la construction et/ou les travaux.

De plus, un tiers (un voisin le plus souvent) peut contester une autorisation d'urbanisme en exerçant un recours (dit recours des tiers), sous réserve de respecter certaines conditions dans un délai de 2 mois.

## Un nouveau bureau pour RBC !

L'association des commerçants, Revel Bastide Commerciale, a tenu son assemblée générale le mardi 5 février dernier, l'occasion de faire un point sur le rapport moral et financier de l'activité 2018. L'association avait invité les commerçants, adhérents ou non de l'association, les élus de la ville de Revel, parmi lesquels on a pu compter Pierrette Espuny, Michel Ferret, Thierry Frède et Francis Costes, ainsi que Thierry Dumas, représentant la CCI de Toulouse, et le manager commerce de la ville de Revel.

A la suite de cette assemblée générale, un nouveau bureau a vu le jour lors de la première réunion du conseil d'administration, le jeudi 12 février. Elu à l'unanimité, ce bureau compte désormais sur de jeunes commerçants pour redynamiser l'activité commerciale du centre-ville ! De nouveaux projets, auxquels RBC s'associe, sont en passe de voir le jour, grâce au soutien financier et matériel de la municipalité de Revel, comme notamment la carte de fidélité, la radio Riquet...

Nous leur souhaitons de beaux challenges et de belles réussites pour leurs commerces et notre cité !



De gauche à droite : Annaëlle Beautés (L'atelier aux 4 mains), présidente, Vanessa Bezard (Boucherie Valentin), secrétaire, Thierry Frède, conseiller délégué au commerce, Cathy Gouveia (Aux saveurs gourmandes), trésorière, et Géraldine Franck, manager commerce.

## Telle mère... Telle fille !



**i LE 3 CÔTÉ DÉCO**

3, galerie du Couchant - Revel  
09 72 82 09 68  
[contact@le3deco.com](mailto:contact@le3deco.com)

Isabelle Maury vient d'ouvrir au 3 galerie du Couchant une superbe boutique de décoration de la maison sur plusieurs niveaux. « Des cadeaux pour tous les goûts et toutes les bourses », Isabelle veut séduire toutes les générations accro à la déco ! Coachée par sa maman Florence Maury dont la renommée n'est plus à faire en matière de meubles et d'arts dans notre petite ville, Isabelle trouvera sa place et son style, nous en sommes sûrs. Nous lui avons souhaité réussite et prospérité lors de l'inauguration de son joli commerce « Le 3 Côté Déco » le 3 mai.

## Signature de la charte de soutien à l'artisanat

Le 25 mars, à l'initiative de Thierry Frède, vice-président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne, le président Vincent Aguilera et une délégation de la Chambre ont rendu visite à de nombreux artisans de notre cité.

Ces rencontres et ces échanges furent très appréciés ainsi que les soutiens apportés.

Ce même jour, le Président Aguilera et le Président de notre intercommunalité, André Rey, ont signé la charte de soutien à l'artisanat soulignant ainsi un fort partenariat entre la Chambre des Métiers et la vie artisanale de notre territoire.

Nombreux étaient ceux, consulaires, élus et gens de métiers à se retrouver autour d'un apéritif aux parfums du terroir, afin de continuer des dialogues constructifs.





## Crêpe gourmande la « Beffroyable »

### LA RECETTE de l'Echoppe À Chopes

Pour faire la pâte à crêpes (environ 15 crêpes)

- 250 g de farine tamisée
  - 3 gros oeufs
  - 40 g de sucre en poudre
  - 25 cl de lait
  - 25 cl de bière blonde
  - 40 g de beurre
  - 4 cl de rhum brun
  - 1 pincée de sel
1. Mélanger la farine, le sucre, le lait, les œufs, 5 cl de bière et le rhum dans le puits
  2. Mélanger et fouetter le tout jusqu'à obtenir une pâte bien homogène et bien lisse.
  3. Ajouter le beurre que vous aurez préalablement laissé fondre et mélanger à nouveau
  4. Ajouter le reste de la bière, mélanger et laisser reposer pendant une heure
  5. Fouetter à nouveau la pâte juste avant la cuisson

Pour réaliser la « Beffroyable »

- 1 crêpe de 30cm
  - 150 ml de crème chantilly
  - 1/2 poire pochée au sirop
  - 50g de chocolat fondu ou pâte à tartinée chaude
  - 1 boule de glace menthe chocolat
  - 1cl de Get 27°
  - 20g de noisette/amande caramélisées
1. Faire une grande crêpe de 30cm
  2. Prédessiner à la chantilly le beffroi
  3. Poser la 1/2 poire émincée en bas de la crêpe
  4. Couler le chocolat chaud sur la moitié de la poire et décorer avec des noisettes/amandes
  5. Poser ensuite la boule de glace et verser dessus le Get 27°.
  6. Finir de décorer avec la chantilly. La crêpe doit être tiède, pas brûlante, sinon la chantilly fond.

Bon appétit !

## DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MÉDIA DE REVEL



**PLUS  
D'INFOS :**  
**07.820.15.808**

**radio.riquet@gmail.com**

**À ÉCOUTER SUR**  
**RADIORIQUET.PLAYTHERADIO.COM**

Les plus anciens se souviendront de cette radio révéloise créée et animée par le docteur Jean Ricalens qui diffusait sans cesse les « nouvelles » de la cité entrecoupées de musique « in » et « pop ». Des airs qui accompagnaient « ces années-là » ! Toute une jeunesse qui aimait à se retrouver, quelles que soient ses conditions, dans les boîtes de nuit de Revel-Saint-Ferréol.

Les années 70/80 ! Toute une histoire...

Reprendre le flambeau n'est pas chose facile.

Est-ce la nostalgie, « l'envie d'avoir envie » tout simplement, de renouer les contacts et d'accompagner les rencontres...

A écouter en ligne, sur un ordi, votre tablette ou votre smartphone, cette web radio vous permettra de connaître aujourd'hui, dans l'instant, les informations diverses de votre territoire : résultats sportifs, mouvements sociaux, vie culturelle, commerciale, associative, municipale, etc...

Les particuliers, le monde économique et associatif, en partenariat avec l'ARDT, RBC et l'ARDIAC... pourront financer selon les services, les annonces, les spots publicitaires et autres... les besoins de fonctionnement de cet outil indispensable de nos jours pour un développement économique et sociétal assuré.

La municipalité mettra à disposition de cette association les locaux adéquats, route de Castelnaudary où tout un chacun pourra être reçu par les animateurs...

RIQUET, toujours présent dans notre histoire, veillera encore sur les « ondes » de notre proche pays !!!



## Le Printemps de la concertation est lancé !

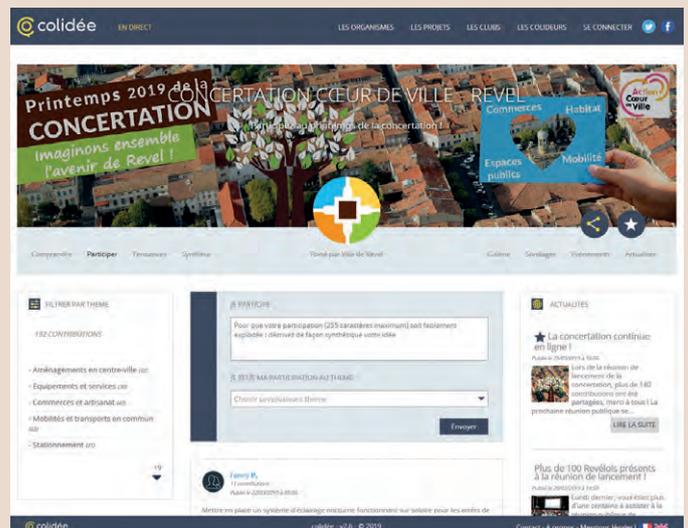
Lundi 18 mars à 18h, une réunion publique organisée par la ville et la communauté de communes a permis d'ouvrir une large concertation avec la population. L'objectif de ce « Printemps de la concertation » est clair : recueillir l'avis de tous sur l'avenir de la cité.



Pour définir les actions du programme Action Cœur de ville, la ville et la communauté de communes sont accompagnées d'experts dans divers domaines. Ces derniers ont ainsi pu présenter la première partie de leur travail : le diagnostic.

Le débat s'est ensuite articulé autour de trois thèmes majeurs : les espaces publics et la mobilité, la vitalité du territoire (économie) et l'habitat.

Les participants ont pu s'exprimer à l'aide de tablettes, en réaction aux éléments présentés, en format « world café ». Plus d'une centaine de revelois ont participé à cette rencontre, ce qui représente plus de 150 contributions. Vous pouvez les retrouver et également continuer d'alimenter cette démarche sur la plateforme colidée : [www.colidee.com/revel](http://www.colidee.com/revel)



### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

**RÉUNION PUBLIQUE  
VENDREDI 17 MAI - 18H - SALLE NOUGARO**

Tous les usagers, commerçants, entrepreneurs, salariés, jeunes, retraités, habitants de Revel et de l'intercommunalité sont invités à apporter votre contribution pour poursuivre la dynamique engagée.



## Revel lauréate de l'appel à candidature « Réinventons nos cœurs de ville »

Le 19 mars dernier, Etienne Thibault répondait à l'invitation des ministres de la cohésion des territoires à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, en participant à la rencontre nationale du programme Action Cœur de Ville axé sur les innovations urbaines en cœur de ville.

L'occasion de dévoiler la liste des villes lauréates à l'appel à candidature « réinventons nos cœurs de ville ». Revel y figure avec 53 autres communes parmi près de 220 candidatures déposées.

L'objectif visé est de faire émerger des projets opérationnels mixtes et innovants mêlant fonction commerciale et d'habitat. En partenariat avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la ville et l'intercommunalité ont ainsi pu présenter des intentions de projets sur du foncier situé rue Victor Hugo et appelé « îlot des trois Grâces », en référence à la fontaine le joutant. L'Etat accompagnera ainsi les collectivités pour leur permettre de lancer un appel à candidature visant à sélectionner des opérateurs pour permettre sa réhabilitation à moyen terme.



## Des aides du département pour rénover les logements des propriétaires occupants

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a mis en place un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat appelé « Programme d'Intérêt Général ». Il permet, sous conditions de ressources, de bénéficier de subventions pour rénover votre logement et d'un accompagnement totalement gratuit par un expert de la rénovation, incluant :

- des conseils pratiques personnalisés pour réduire la consommation d'énergie au quotidien
- la visite de votre logement et la réalisation d'un diagnostic complet (énergétique, autonomie, besoins

de remise aux normes)

- l'aide à la définition du projet de rénovation le plus adapté
- le montage des dossiers de demandes de subvention et le suivi de votre dossier jusqu'à la finalisation des travaux

L'expert en rénovation de l'habitat sélectionné par le Conseil départemental pour vous accompagner est le groupement de bureaux d'étude « Entente Expertise » (téléphone : 05 81 30 00 77).

Des permanences locales sont également assurées tous les 3<sup>e</sup> mercredi

du mois de 14h à 16h30 au Comité de Bassin d'Emploi de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois, 12 avenue de Castelnaudary à Revel.

Pour toute information générale sur les aides à la rénovation du parc privé, vous pouvez également contacter le Service Habitat du Conseil Départemental au 05 34 33 46 25.

Vous pouvez enfin vérifier en ligne votre éligibilité aux aides ANAH sur [www.monprojet-anah.gouv.fr](http://www.monprojet-anah.gouv.fr)

## en bref...

### Qualité de vie

Dans le cadre d'un mouvement sociétal que chacun a pu comprendre voire approuver à ses débuts ; le rond-point du 6 juin fut « décoré » avec des ballons jaunes. Une cabane de fortune a également été construite.

Nous aimerions bien qu'à ce printemps, ce rond-point retrouve, à la suite de travaux de jardinage, un aspect naturel nécessaire à la qualité environnementale de notre commune.

### Rond-point du Lauragais

Le bel Araucaria que nous avons planté, voilà quelques années, a disparu le dimanche 10 février ! Un automobiliste, au volant d'une grosse cylindrée, a « emporté » l'arbre dans sa course folle avant de s'arrêter contre le mur d'en face. Dommage...

### Conférence pour nos parcs et jardins

Le 12 février, 80 personnes avaient répondu présent à l'invitation de notre municipalité à une conférence sur la pyrale du buis et les chenilles processionnaires.

Philippe Beuste, dirigeant des entreprises CETEV et Lauragri Services, expert en zone non-agricole concernant la gestion de la flore, de la faune et des maladies, a passionné le public.

Connaître et détecter les maladies, les prévenir, les soigner de façon naturelle ont été au cœur de son exposé suivi d'échanges enrichissants.

Nous espérons avoir répondu aux nombreuses demandes de nos concitoyens.

La protection de la nature reste bien sûr une préoccupation pour chacun d'entre nous.

Contactez Philippe Beuste

→ [pbeuste@lauragri.com](mailto:pbeuste@lauragri.com)

## Une gestion différenciée et « zéro phyto » dans les cimetières

Aires sablées, sols stabilisés, graviers, pieds d'arbres, pieds de murs... Autant de situations complexes à gérer dans un contexte de diminution de l'usage des pesticides. Ce changement constitue un enjeu important pour la santé de tous et pour la préservation de l'environnement.



Pour cela, la ville choisit des méthodes d'entretien alternatives et durables. La mise en place de végétalisation sur ces zones permet de contrôler le développement des herbes indésirables envahissantes. Elle permet d'obtenir un couvert végétal durable, favorisant la biodiversité et nécessitant moins d'entretien sur une année.

Pour l'année 2019, la ville a retenu le cimetière de Dreuilhe pour une expérimentation :

- la partie enherbée actuellement sera une partie fleurie courte, vivace, colorée et pérenne,
- les allées, les dessus des tombes, les inter-tombes seront enherbées,
- en pied de mur, une végétation spontanée, alternative aux produits phytosanitaires.

### CONSEIL DE SAISON DE NOS JARDINIERS MUNICIPAUX...

#### Les orties ça pique... mais pas que !!!

C'est le moment de fabriquer du purin d'ortie. On en fait un super engrais pour les légumes et les plantes et un excellent insecticide bio.

- cueillir des orties avec des gants, en remplir un seau et couvrir d'eau.
- mélanger tous les jours (en se bouchant le nez !) Le purin est prêt à l'emploi quand il ne fait plus de bulle.
- filtrer.

Utilisez comme fertilisant super bio : diluer 2l de ce jus pour 8l d'eau et arroser les pieds des plantes... Jamais les feuilles.

Utilisez comme insecticide naturel : diluer 1l de ce jus pour 9l d'eau et pulvériser légèrement toute la plante, feuilles comprises.

Quant au bouillon d'orties de nos grands-mères ... la recette est différente !! Nous vous souhaitons du bon temps dans vos jardins.



### BRÛLER VOS DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. Sont compris dans les déchets verts : les feuilles mortes, les tontes de pelouses, la taille des haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc...

Plusieurs solutions pour évacuer vos déchets verts :

- le broyage des végétaux,
- la dépose dans des composteurs individuels,
- la collecte en déchèterie. (Déchèterie de Revel - ZI de la Pomme - avenue Marie Curie)

### TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE ATTENTION AU BRUIT !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

# Hébergement pleine nature camping du Moulin du Roy

Le Camping du Moulin du Roy offre de nouvelles formules d'hôtellerie, notamment de location à la nuit, avec ou sans draps. Des semaines sont proposées dans des mobil-home, d'une à trois chambres.

Plusieurs coco-sweat pour les plus « natures » d'une ou deux chambres sont également à disposition des vacanciers. Cet habitat insolite en dur, sans sanitaires et avec un aspect toilé et arrondi à l'extérieur, s'intègre parfaitement dans l'environnement arboré du camping.

Un dortoir de seize couchages est destiné à l'accueil des marcheurs, cyclo-

touristes et autres groupes (location au lit et à la nuit).

Trente-huit emplacements nus peuvent accueillir tentes, caravanes et autres... L'aire de camping-car à proximité est toujours très fréquentée et appréciée des visiteurs.

Une salle de réunion d'une capacité de quarante personnes est mise à disposition pour accueillir des groupes ou des familles pour des repas avec ou sans animations.

Le camping présente de nombreux services à la personne. Il est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 4 novembre 2019.

L'accès à la piscine rénovée tout à côté est gratuit.

La Région Occitanie vient de lui accorder le label « accueil-vélo »

Nous remercions M. Raynaud et son épouse pour la qualité de leurs services et nous leur souhaitons une belle et bonne saison.



## Piscine municipale... nouveau plouf !

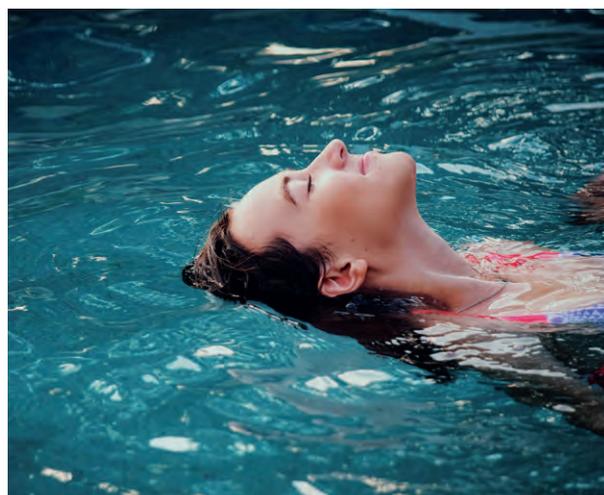
Notre piscine va rouvrir début juin pour le plus grand plaisir de tous, d'abord les scolaires en semaine, puis tous ceux en recherche de détente et de remise en forme pour aborder un été que nous espérons ensoleillé.

Bien que toujours très agréable, ombragée et pratique, notre piscine pour des raisons de normes et de mise en sécurité a été « relookée ».

Nous avons été obligés de suivre les consignes strictes d'aménagement qui nous ont été imposées.

Ainsi, accueil, vestiaires, pédiluve, bassins et plages ont été redispuestos et aménagés de façon agréable et confortable pour tous avec un brin de modernité.

Alors... donnons-nous rendez-vous à la piscine cet été !!



## Un nouveau bureau au musée du bois

L'assemblée générale du musée du bois s'est tenue ce 15 mars.

Après avoir présenté les compte-rendus moral et financier approuvés bien sûr à l'unanimité, le Président et certains membres du bureau en place ont fait savoir qu'ils ne se représentaient pas à leur poste. Pour autant, ils annoncent tous rester au conseil d'administration pour « passer la main », aider et accompagner celles et ceux qui seront désignés à leur succession.



Le nouveau bureau de l'association entouré de l'équipe du musée du bois

Le sénateur, le maire et de nombreux élus présents, ainsi que tous les membres de l'assistance ont vivement applaudi l'« équipe sortante » menée par Jean-Paul Craman, en remerciement de leur dévouement et de leur professionnalisme durant ces six dernières années...

C'est le Docteur Philippe Elefterion qui

fut élu pour reprendre la présidence. Amateur d'art, il était déjà bien impliqué dans toutes les actions menées par le musée. Un nouveau bureau avec d'anciens et de nouveaux membres a été mis en place.

Nous remercions la nouvelle équipe d'avoir relevé le défi. Elle pourra toujours compter sur la municipalité atta-

chée à cet espace pour l'avoir créé il y a une trentaine d'années.

Ce musée représente pour les revêlois l'histoire d'un savoir-faire reconnu mais aussi une vie culturelle à portée de tous où l'apprentissage des jeunes élèves du lycée professionnel, côtoie la reconnaissance des artistes confirmés pour le meilleur de chacun.

## L'association IMARA a déménagé

Elle a installé son siège social au 20 rue du Taur.

Les travaux de la chapelle de l'ancienne école de La Providence sont bien avancés. Ce grand espace recevra sur deux niveaux des salles d'enseignement et autres formations... En attendant de pouvoir s'y déployer totalement, Imara a installé son siège social rue du Taur.

L'équipe dirigeante, toujours très active, reste attentive à ce que tout soit prêt pour la rentrée 2019. À suivre...



## Une association revéloise récompensée

L'association « ASAP » remporte le Grand Prix de la Fondation Eovi-Mcd ; une reconnaissance à l'échelle nationale du travail de l'association revéloise !

Chaque année, la Fondation Eovi-Mcd attribue un prix pour encourager et soutenir les initiatives d'une association à caractère social.

Pour la seconde année consécutive, une association revéloise a été choisie pour l'obtention de ce prix. Après « Les Pieds dans l'eau » en 2018, c'est au tour de l'association d'Aide et Soutien A la Parentalité (ASAP) d'avoir été retenue comme lauréate du concours, parmi 13 associations présentées.

L'association a été portée par Régine Deville (Revel) et le conseil territorial MIDI-PYRÉNÉES de la mutuelle Eovi-Mcd.

ASAP est une association de parents de personnes en situation de handicap, et de professionnels de l'éducation, thérapeutes et psychologues. Elle s'est constituée dans le but de créer un service de proximité à Revel pour accompagner et soutenir des familles concernées par la problématique du handicap en zone rurale.

En ce sens, ASAP propose différents ateliers aux enfants (et adultes), un groupe de parole pour les parents et la coordination des intervenants qui gravitent autour des personnes handicapées. L'association tient pour ligne di-

rectrice de conforter les familles dans leur rôle éducatif. Elle les aide à sortir de leur isolement en créant un lien social de proximité, et en fournissant un lieu pour se rencontrer et échanger autour de leurs situations respectives, d'élaborer leurs besoins spécifiques, ainsi que ceux de la personne handicapée qu'ils accompagnent. ASAP propose la mise en place d'activités individuelles ou collectives sur mesure à élaborer entre les familles et les intervenants.

### Objectifs

- Être un lieu d'accueil, de parole et d'échange autour de la question de la famille et du handicap,
- Être un lieu ressource support de lien social au niveau local s'inscrivant au sein d'un réseau partenaire,
- Accompagner, soutenir et valoriser le lien afin de conforter le parent et les proches dans leur rôle de soutien,
- Répondre aux besoins des parents et des enfants quels que soient leur âge et leur problématique (troubles spécifiques, handicap...) tout en portant une atten-



19, rue Chardonnerets - 31250 REVEL  
06 59 39 64 02  
asso.soutien.parentalite@gmail.com

tion particulière à l'individualité de chaque histoire familiale,

- Rompre l'isolement des familles et favoriser l'intégration dans la société de la personne souffrant de troubles.

Activités pour les enfants/adolescents/adultes porteurs d'handicap

- Musicothérapie
- Motricité
- Stimulation sensorielle
- Equithérapie

Activités pour les familles

- Groupe de parole
- Atelier l'Attention ça marche (mindfulness et gestion du stress)
- Séances de Reiki



## L'ARDIAC a tenu son assemblée générale au centre de loisirs à Saint-Ferréol

Bonne idée pour que les entrepreneurs et industriels de notre territoire découvrent cette superbe réalisation à l'architecture remarquablement bien intégrée dans un site idéal et bénéfique aux enfants de notre intercommunalité.

Les rapports moral et financier présentés par le Président Jean-Odon Cenac et le secrétaire François de Firmas (en remplacement du trésorier Jean Dos Santos) ont été approuvés à l'unanimité. Les futurs projets et autres actions pour l'année 2019 ont été déclinés à la satisfaction de tous.

Cette année seront célébrés les 30 ans de l'ARDIAC.

Le thème de cette assemblée générale était dédié au tourisme. Divers exposés par des élus et des privés ont suscité l'attention de tous.

C'est autour d'un apéritif convivial où étaient servis une bière revéloise et des produits locaux que les discussions se sont poursuivies en présence d'Etienne Thibault, d'André Rey et d'Alain Chatillon, fondateur de l'ARDIAC en 1988 avec Roger Blan, Francis Frappat, Gilbert Hugonnet, Francis Sié, Yves Meriadec, Jean-Paul Craman, Michel Ferriès, Raymond Prat, Albert Crémailh et Jean-Luc Sarda.

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi est un document d'urbanisme qui détermine la planification et l'aménagement du territoire pour toutes les communes membres de l'intercommunalité. C'est un projet de territoire qui définit les orientations pour les années à venir, en intégrant les nouvelles dispositions réglementaires relatives aux exigences environnementales. Il remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les cartes communales existantes. Ce PLUi sera le document sur lequel les autorisations de construire et autres autorisations d'urbanisme se référeront. Les étapes d'élaboration du PLUi :



Le diagnostic de territoire de la Communauté de Communes a été présenté aux habitants lors de quatre réunions publiques : à Blan le 25 mars, à Sorèze le 26 mars, à Revel le 1<sup>er</sup> avril et à Saint-Félix du Lauragais le 2 avril 2019. Il se compose de plusieurs éléments :

- d'un diagnostic multithématique portant sur la dimension économique et démographique du territoire, sur l'habitat, le tourisme, ou encore sur les mobilités ;
- d'un diagnostic environnemental ;
- d'annexes comprenant un diagnostic agricole, une analyse du stationnement et de la consommation foncière.

La prochaine étape consiste à élaborer le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), clef de voûte du PLUi et véritable projet de territoire pour les 10 années à venir. Des réunions publiques seront ultérieurement organisées pour présenter les résultats de la phase PADD.

### Comment suivre la démarche et rester informé ?

- Sur notre site web [www.revel-lauragais.com](http://www.revel-lauragais.com)
- Sur la page Facebook @LauragaisRevelSorezois
- En vous inscrivant à la « Newsletter PLUi » en adressant votre demande par mail à [urbanisme@revel-lauragais.com](mailto:urbanisme@revel-lauragais.com)

## Enfance : l'accueil de loisirs intercommunal pour les 3-11 ans

Tout l'été, l'accueil de loisirs intercommunal Espace Pierre-Paul Riquet, situé sur les berges du lac de Saint Ferréol, proposera à vos enfants de nombreuses activités : baignades, jeux, ateliers découvertes, balades et sorties.

Un séjour pour les 6-11ans du **15 au 19 juillet** dans les Pyrénées ariégeoises qui promet bien des surprises avec des activités atypiques comme des rencontres avec des rennes ! L'occasion aussi de découvrir le Cani-Kart : un traineau sur roues tiré par des huskys. Sans oublier les activités aquatiques organisées dans les rivières et cascades !

Des Bivouacs pour tous les âges sont prévus sur les thèmes de l'astronomie et de l'aventure au cœur de la montagne noire !

Parmi les temps forts de l'été :

- la fête de la musique en **juin**,
- les jeux Olympiques **fin juillet** en partenariat avec des accueils de loisirs voisins,
- la fête des enfants le **jeudi 29 août**.

Bien d'autres surprises attendent vos enfants pour un été d'aventures, de jeux, d'échanges et de sourires !

A partir de mi-juin, le programme détaillé sera téléchargeable sur notre site internet [www.revel-lauragais.com](http://www.revel-lauragais.com) à la page enfance.



### Accueil de Loisirs Intercommunal - Espace

#### Pierre-Paul Riquet

755 Boulevard du Bois de L'Encastre - 31250 Vaudreuille  
05.61.46.72.69 / 06.31.48.93.48  
[accueildeloisirsriquet@leolagrange.org](mailto:accueildeloisirsriquet@leolagrange.org)

## ST-FERRÉOL : préparation de la saison estivale

### De nombreuses activités proposées

La Communauté de Communes met à disposition pour la période estivale des terrains afin de permettre à des prestataires et des associations le développement d'activités touristiques :

- **base nautique et de loisirs** : partenariat avec Stéphane Cornet et son équipe pour assurer la gestion et l'animation des activités nautiques (pédalo, planche à voile, standup paddle, catamaran, canoë, kayak) et des activités terrestres (accrobranche, location de VTT et VTT avec assistance électrique, mini-golf, trampoline, escalade, course d'orientation).
- l'association **Liber Tree** qui propose des activités de grimpe d'arbres sur le site boisé de l'ancienne tuilerie (lieu-dit de l'Encastre) et à proximité de la base de loisirs ;
- les **jeux gonflables** « **Les Châteaux de Giulia** » positionnés sous la pinède « Avenue de la Plage »
- les **écuries de Lapouticario** pour des balades à poney

La **baignade surveillée** sera assurée par des Maîtres-Nageurs Sauveteurs du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre.

Un point d'information touristique, ouvert à proximité de la plage, accueillera et informera les usagers.

### Des animations pour tous

L'été à Saint-Ferréol sera ponctué de nombreux événements : compétitions sportives (Desperado Trail, Triathlon Revel Saint-Ferréol...), événements culturels (marchés de nuit, Lire à la

Plage, la fête du lac avec un concert gratuit de Vassili Amaury) et l'incontournable feu d'artifice. Le détail des animations est à retrouver sur le site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal [www.auxsourcesducanaldu-midi.com](http://www.auxsourcesducanaldu-midi.com)

### Des actions pour un site naturel propre

Afin d'assurer la propreté du site, la Communauté de Communes a mis en place une convention avec le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM). Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2019 inclus, des collectes supplémentaires auront lieu pour le ramassage des ordures ménagères : les lundis et samedis en collecte porte à porte ; les mercredis et jeudis en collecte des bacs professionnels.

Comme chaque année, deux saisonniers embauchés par la Communauté

de Commune et la ville de Revel assureront le ramassage des petits déchets et informeront les usagers des bonnes pratiques à suivre pour maintenir le site propre.

A compter de cette saison estivale 2019, la Communauté de Communes prend en charge l'entretien des 3 sanitaires publics disposés autour du lac

### Une surveillance renforcée par la Gendarmerie Nationale

La Communauté de Communes met en œuvre des dispositifs de Sécurité et de Prévention de la Délinquance à destination des habitants et des touristes, particulièrement nombreux en période estivale. Dans ce cadre, une convention entre la Communauté de Communes et la Gendarmerie permet d'assurer une surveillance plus efficace sur le site et aux abords du site de Saint-Ferréol durant l'été.



### Lancement de la page Facebook !



Vous y trouverez des informations sur les compétences exercées, les actualités et tout autre information utile concernant votre territoire. En espérant que vous apprécierez ce nouveau moyen de communiquer. Abonnez-vous et likez @LauragaisRevelSorèzois !

### Terrains disponibles dans les Zones d'Activités Economiques Intercommunales

Des terrains sont disponibles à Revel et à Sorèze.

Dès aujourd'hui, les acquéreurs potentiels peuvent se renseigner auprès du service développement économique de la Communauté de Communes :

[economie@revel-lauragais.com](mailto:economie@revel-lauragais.com)  
ou au 05.62.71.23.33.



### Communauté de Communes

#### Lauragais Revel Sorèzois

20, rue Jean Moulin

31250 Revel

05 62 71 23 33

[accueil@revel-lauragais.com](mailto:accueil@revel-lauragais.com)

[www.revel-lauragais.com](http://www.revel-lauragais.com)

du lundi au vendredi

8h30-12h et 13h30-17h



# LES NEWS DU CMJ

Tous les articles de cette page sont écrits par les jeunes conseillers.

## Les nouveaux jeux

Le mercredi 20 mars, nous avons inauguré les nouveaux jeux qui ont été notre premier projet d'investissement en tant que conseillers municipaux des jeunes. Vous pourrez trouver au parc chemin de Peyssou, une double tyrolienne qui fera le bonheur « des jeunes de tout âge ». Et un pont de singes permettra aux plus petits de tester leur équilibre et leur agilité. Enfin, un triple portique a été installé au parc de l'Orée de Vaure. Il se compose de deux balançoires sécurisées, de deux autres normales et d'une en forme de nid qui peut également accueillir des enfants à mobilité réduite. Nous vous invitons à aller tester ces jeux, en espérant que vous passerez de bons moments !



## Les vœux 2019

Le 7 janvier à 18h 15, les Revelois et Reveloises étaient réunis à la salle Claude Nougaro pour assister aux vœux du maire. Nous étions sur une scène avec les élus adultes. Cette année c'est Cécilia qui a lu le texte que nous avons préparé pour présenter les projets et actions que nous avons menés lors de notre 1ère année de mandat et ceux à venir. Et nous avons terminé en souhaitant tous nos meilleurs vœux aux personnes présentes.



## La visite du centre culturel

Le mercredi 16 janvier, nous nous sommes rendus au centre culturel Get pour une visite guidée faite dans un premier temps par Olivia Folsché. Nous avons ainsi pu découvrir les salles culturelles, le cinéma, ses coulisses et la salle de projection. Ensuite, Elisabeth Baret nous a accueillis chaleureusement à la médiathèque. Elle nous a expliqué le fonctionnement des trois pôles : la bibliothèque, l'audiothèque et l'espace internet. Même si nous connaissions déjà ces installations municipales, nous avons appris des choses intéressantes sur leur fonctionnement.

## Prolongement du mandat

Au mois de novembre, nous avons demandé à Odile et Marielle si nous pouvions prolonger notre mandat d'un an car nous avons envie de continuer à représenter les jeunes de Revel. Nous nous sentons plus concernés par leurs idées et sommes de plus en plus investis dans notre mission. Notre engagement au CMJ nous a permis de comprendre comment fonctionne une municipalité et de travailler avec des élus. Nous avons appris ce qu'est un budget communal, comment écrire des articles pour la lettre du maire et à nous exprimer devant des adultes. Cette première année a été placée sous les mots « solidarité, partage et projection dans le futur » avec pour objectif : « se faire plaisir en faisant plaisir ». Nous souhaitons ainsi pouvoir mener à bien nos projets et actions pour la jeunesse et en monter d'autres. Nos élues référentes ont été ravies de cette demande et en ont fait part aux membres de la commission jeunesse et à monsieur le maire qui ont donné un avis favorable. Nous sommes 15 sur 16 à vouloir rester avec bien entendu l'accord de nos parents. Un seul d'entre-nous arrêtera en octobre 2019 afin de se consacrer à ses études. Notre mandat s'arrêtera donc en octobre 2020. L'aventure peut continuer !

Ce jeu de 3 mètres de long et 0,60 mètres de haut permet aux 2 ans et + de travailler l'équilibre en s'amusant.



au jardin du chemin de Peyssou

Mini-parcours à disques

Tyrolienne



au jardin du chemin de Peyssou

Pour les 6 ans et +, elle accueille 2 personnes et offre une distance de glisse de 24 mètres.

Triple portique



à l'espace vert de l'Orée de Vaure

Pour les 2-10 ans, il propose 3 assises : 2 classiques, 2 adaptées aux tout-petits et 1 nid d'oiseau adaptée aux enfants à mobilité réduite.

## Quand la passion et le savoir-faire se rencontrent, les bons résultats ne se font pas attendre !!!

Robin François, diplômé du LEP de Revel à 16 ans, formé en atelier par Pierre Vorms, artisan bien connu de notre territoire, est aujourd'hui à l'École Boule à Paris.

Il a intégré l'équipe de France en ébénisterie où il est actuellement entraîné par d'anciens champions de monde.

Sélectionné pour représenter la France en ébénisterie aux Olympiades des Métiers d'Art à Kazan en Russie, les Revelois fiers de son parcours lui souhaitent grande satisfaction à participer et pourquoi pas une médaille bien méritée !



## L'École Intercommunale de Musique du Lauragais

Cette école de musique propose tout au long de l'année, en dehors des cours d'instruments, différentes actions musicales. Ainsi le dimanche 17 février, s'est tenue à Caraman la rencontre des cuivres sous la houlette de Jean-Luc Marquier. Cent-vingt musiciens venus de différentes structures ont pu se retrouver et bénéficier d'un accompagnement professionnel. Cette journée d'étude sur des partitions s'est achevée par un magnifique concert donné par tous les participants.

Puis le 21 février, ce fut au tour des professeurs de piano et clarinette, Messieurs Regnault et Pharamond d'offrir au public du ciné Get de Revel un magnifique récital d'œuvres solistes ou en duo. Leur répertoire varié allant de J.S. Bach à Béla Bartok en passant par la musique française de Debussy, Poulenc et Messiaen a enchanté les personnes présentes. Ensuite, au mois de mars, le concert des professeurs s'est déroulé en plusieurs étapes. Tout d'abord, une découverte pédagogique pour le public scolaire le jeudi 28 à Revel et le vendredi 29 à Nailloux. Nos jeunes spectateurs ont été très attentifs et sensibles à la découverte des instruments et d'une musique qui ne leur sont pas toujours familiers. Et comme le veut la tradition, ce cycle s'est terminé par le concert offert à un large public le dimanche 31 mars à Nailloux.

Tous nos remerciements et félicitations aux professeurs de notre école intercommunale et à la directrice pédagogique, Noëlle Messonnier.



## La Free Library

Depuis le 21 mars, vous pouvez admirer au square de la place de la Mission une magnifique bibliothèque urbaine.

Cette œuvre d'art a été créée et fabriquée par un jeune étudiant, Vincent Benedict, dans le cadre de son diplôme des métiers d'art suivi au lycée professionnel de l'ameublement de notre ville. Ce dernier a réalisé ce meuble à partir du thème « le monde du silence » car pour lui, lire est synonyme de silence et recentrement sur soi. Vous pourrez découvrir son esthétique majestueuse qui reprend le mouvement des pages d'un livre. Ce meuble est une bibliothèque urbaine gratuite qui consiste à prendre un livre et en déposer un autre. Les agents de la médiathèque municipale veilleront à son bon fonctionnement. **La mairie et le Rotary club de Revel ont bien voulu accompagner le financement de ce projet et Vincent en a fait don à la ville.** Merci à lui !



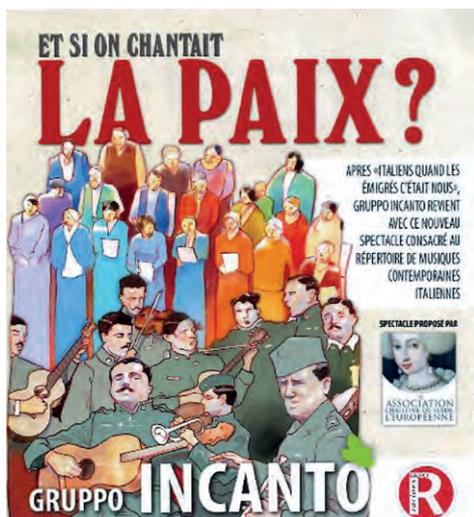
## Et si on chantait la paix ?

Tel était le titre du magnifique spectacle proposé le 21 décembre par l'association Christine de Suède l'Européenne. Le public a pu retrouver le groupe Incanto qui s'était déjà produit à la salle Claude Nougaro avec l'inoubliable « Italiens quand les immigrés c'était nous ». Leur nouvelle production consacrée au répertoire de musiques contemporaines italiennes sur le thème de la paix a charmé et surtout vivement ému les nombreux spectateurs présents.

Un grand merci au président de l'association organisatrice, Denis Viart, pour la tenue de ce concert de grande qualité qui venait clore les manifestations commémoratives de la fin de la guerre 1914- 1918 tournées vers la paix.

## Un dimanche musical

L'assemblée générale de la fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne organisée par la Lyre revéloise se tenait à Revel le 10 février 2019. Ce n'est pas moins de 70 sociétés musicales qui étaient représentées ce dimanche matin. Le président, Gérard Van Hirsnel, a exprimé devant Marielle Garonzi, adjointe à la culture, sa satisfaction d'être entouré par de nombreux bénévoles mais en même temps ses craintes quant à l'avenir de la musique d'Harmonie qui n'est pas toujours reconnue par méconnaissance du public et des politiques. Le travail de cette fédération est très importante pour la culture musicale de nos territoires car elle met en œuvre des actions fédératrices comme le festival du jardin des plantes et le Big Band Battle 31. Elle permet également aux jeunes musiciens des écoles de musique de la Haute-Garonne de participer à des stages encadrés par des professionnels. A la baguette de l'orchestre cadets, nous retrouvons la très dynamique Valérie Boutet et à celle des juniors, le talentueux Révélois, Laurent Itier, accompagné aux percussions de Baptiste Segonne, le dévoué président de notre Lyre. En une semaine, ces jeunes bénéficient de 30 à 40h d'enseignement musical qui correspondent à une année de cours ! Le sérieux et la qualité de cette pratique collective ont été mis à l'honneur lors du concert de l'après-midi donné par les orchestres cadets et juniors. Le public venu nombreux est reparti enchanté par ses belles prestations. Toutes nos félicitations aux participants et organisateurs de cette belle journée musicale.



# La nuit de la lecture

Retour sur la 1<sup>ère</sup> édition revéloise

La 1<sup>ère</sup> nuit de la lecture s'est tenue le samedi 19 janvier à la médiathèque municipale. Toute l'équipe, avec à sa tête la directrice, Élisabeth Baret, et en collaboration étroite avec Marielle Garonzi, adjointe à la culture, avait proposé un programme riche et varié.

Nous vous avons déjà présenté deux des trois auteurs mis à l'honneur : Jérôme Garcia et Bernard Housseau. Le public a pu également découvrir Christian Paillargues, auteur régional, qui a proposé une promenade dans le temps au fil des pages de son dernier ouvrage « Trente, courtes mais glorieuses ». Trente anecdotes, trente petits tableaux avec comme personnage principal Jojo, le copain d'enfance que nous avons tous eu. Cette présentation a oscillé entre nostalgie et plaisir de retrouver des instants, des objets, des histoires et des personnages qui ont fait partie de notre vie. Les interventions de Jérôme Garcia et Bernard Housseau ont elles aussi connu un vif succès de par l'intérêt des propos des auteurs et les échanges instaurés.

Et pour terminer cette belle journée l'association Mots et Merveilles a offert une douce soirée contée à un public familial venu nombreux. Un grand merci à tous les participants. Forte de ce succès, l'équipe de la médiathèque vous donne rendez-vous l'année prochaine !



## 15 FÉVRIER



Lors des portes ouvertes du lycée des métiers d'art, Alain Chatillon et Etienne Thibault ont dévoilé une plaque réalisée en mémoire d'Yvette Lapiquionne, conseillère principale

d'éducation du lycée de 1996 à 2015. Ce portrait en marqueterie a été réalisé par les élèves.

## 19 ET 22 FÉVRIER

Les écoles de Roger Sudre et de Couffinal ont fêté le carnaval. L'école Roger Sudre avait investi la salle Nougaro : les petits de maternelle le matin, tandis que les grands profitaient d'une animation avec le CLAE en fin d'après-midi. L'école de Couffinal a bénéficié d'un temps estival pour faire des animations dans la cour.



## DU 14 AU 16 MARS

Pendant 3 jours, le collectif Approche photo et le Rotary Club de Revel ont organisé « Emprises », 3 événements très émouvants de prévention contre les violences faites aux femmes.



## 21 MARS

Environ 350 jeunes étaient réunis pour le Forum jeunesse à la salle Nougaro le 21 mars. Autour de 9 tables rondes, les jeunes ont pu aborder des sujets tels que les addictions, internet & les réseaux sociaux, la sexualité...



## 21 MARS

Ailes, association d'insertion par l'emploi de services, a fêté ses 25 ans d'existence jeudi 21 mars. Une occasion de réunir l'ensemble des acteurs ayant oeuvré à son succès !



## 11 MAI

L'association des assistantes maternelles « A Quatre Mains » a fêté ses 10 ans avec un spectacle offert à tous.



Rentrée  
scolaire

PRATIQUE

### Inscriptions

#### aux services périscolaires

Chers parents, si votre enfant est inscrit dans une des écoles publiques de la ville, vous avez été destinataires de la fiche d'inscription aux services de la restauration et du CLAE pour l'année 2019/2020. Pensez à faire parvenir au service de restauration scolaire le dossier complet aux dates indiquées, afin que votre enfant puisse bénéficier des services associés à l'école, dès son 1<sup>er</sup> jour de rentrée.

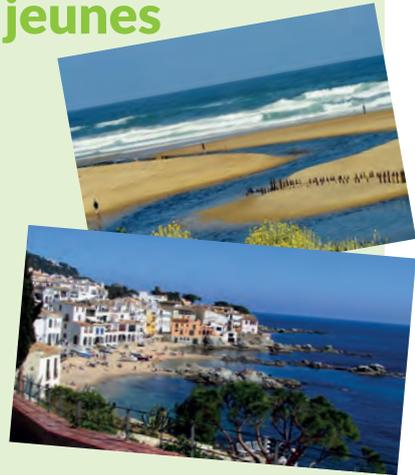
## Eté 2019 : un programme d'activités riche et varié à l'espace jeunes

Les idées d'activités, de sorties et de projets ne manquent pas à l'espace jeunes, grâce à la contribution des animateurs et des 120 adhérents.

C'est dans cette dynamique que cet été les jeunes pourront venir profiter des vacances, dans cet espace qui leur est dédié. Au programme, des sorties comme Aqualand, Walibi, une journée à la mer, des activités sportives et manuelles, et une participation au festival Europa sur le thème de l'Irlande...

Deux mini-séjours sont également prévus :

- du 9 au 11 juillet, autour de la **pratique du VTT** (sous réserve)
- du 23 au 26 juillet à **Moliets, dans les Landes**, dans un camping tout confort, pour les 11-17 ans, avec comme activité principale l'initiation au surf. Tarifs pour les Revélois de 130 à 185 €.



Le séjour de l'été se déroulera cette année **en Espagne (Calélla)** du 15 au 19 juillet pour les 11-17 ans avec notamment une visite de Barcelone et une journée à Port Aventura. Tarifs pour les Revélois de 210 à 298 €.



### SERVICE JEUNESSE

Av. des frères Arnaud - Revel  
05 62 57 84 79  
[aevanno@mairie-revel.fr](mailto:aevanno@mairie-revel.fr)

## Extension de l'ensemble scolaire La Providence



L'ensemble scolaire La Providence, installé depuis la rentrée de septembre 2014 chemin de Beauséjour, s'agrandit. Un préau de 315m<sup>2</sup> est construit pour les élèves. Au-dessus de celui-ci, 7 salles de classes accueilleront les élèves à la rentrée de septembre 2019. Les élèves de primaire auront le privilège d'occuper les nouvelles salles climatisées et équipées de vidéoprojecteurs, comme toutes les autres classes de ce collège numérique. La 7<sup>e</sup> salle est destinée aux cours de sciences et de technologie pour les collégiens. Cette extension permet de restructurer l'ensemble scolaire, en distinguant spécifiquement les 3 pôles : maternelle, primaire et collège.

En plus de la salle de sciences, cette nouvelle organisation crée une salle d'arts et un CDI pour les collégiens. Le pôle administratif, quant à lui, est ainsi relocalisé au rez-de-chaussée, près de l'entrée des maternelles.

20<sup>e</sup> édition  
**25 MAI 2019**

# MOIS DE LA FÊTE DU LIVRE

40 ANS d'ALF  
[alf.ludotheques.org](http://alf.ludotheques.org)

15/18h30 - service jeunesse  
avenue des frères Arnaud



**François Lacoste & Alain Vergnes - du 5 juin au 1<sup>er</sup> sept.**

Un sculpteur plein d'humour et un photographe plein de tendresse s'associent pour un été au musée sous le signe de l'humain et d'une réflexion sur notre humanité. Leurs créations en bois et leur galerie de portraits du monde nous invitent au voyage et à la réflexion.

**DMA 2019 du 27 juin au 15 septembre**

Depuis 5 ans, le musée présente chaque été les travaux des étudiants du lycée des métiers d'art, du bois et de l'ameublement de Revel. Les sections des Diplômes de Métiers d'Art (DMA) ébénisterie, marqueterie, tapisserie d'ameublement et restauration de meubles anciens doivent réaliser durant l'année scolaire un projet pour obtenir leur diplôme. Vous découvrirez le fruit de leur travail exposé au sein du musée.



13, rue Jean Moulin - 31250 Revel  
05 61 81 72 10 - [animation@musedubois.com](mailto:animation@musedubois.com)  
[www.musedubois.com](http://www.musedubois.com)

**LE CANAL DU MIDI**  
**RESERVOIR**



**23 FEV 26 MAI** **Les ports du canal du Midi**  
Voies Navigables de France

**7 JUIN 5 JAN** **Gens de l'eau**  
Les mariniers du canal du Midi au XX<sup>ème</sup> s.

**7 JUIN 5 JAN** **Middle Sea**  
Installation de Zineb Sedira **FRAC Occitanie Toulouse/les Abattoirs**

**EXPOSITIONS**

**Nuit des Musées**  
Le Musée & Jardins du canal du Midi devient LE RESERVOIR

**18 MAI** 19h00 - 0h00  
**Incandescences au Réservoir** par la compagnie **LA MACHINE** de Toulouse et **WONDER BRASS BAND** fanfare

21h45 surprise pyrotechnique

**29 JUIN** **Le voyage musical**  
Chants et musiques de mariniers du Midi **Xavier Vidal, Elisa Trebouville, Mickaël Vidal et François Fock Chou Tho**

**17 JUIL 21 AOÛT** **Visites décalées du Réservoir et de la galerie des Robinets**  
Les mercredis du 17 juillet au 21 août à 16h00

Une proposition de Rouge Carmen

**21 JUIL** **Pique-Zique au Réservoir**  
Pique-nique musical avec **Laurent Cavalie**

Festival Convivencia

**3 AOÛT** **Ciné-concert**  
Steamboat Bill junior de B. Keaton (1928) et la compagnie **MARMOUZIC**

au Ciné-Get Revel

**12 AOÛT** **Conférence**  
Histoire de la batellerie en France par **Bernard Le Sueur**

**Journées Européennes du Patrimoine**  
Entrée gratuite au Réservoir  
**21 SEP 22 SEP** Visite de la galerie des Robinets à 11h et de 14h à 17h (dernier départ 16h45) samedi et dimanche

**6 OCT** **Atelier light painting**  
Dans la galerie des Robinets avec **Marielle Marty**

**ANIMATIONS**

# FESTIVAL EUROPA

L'Irlande s'invite à REVEL

du 18 au 21 juillet 2019



Made U2



Doolin'



Celtic Legends

Et plus encore ...